

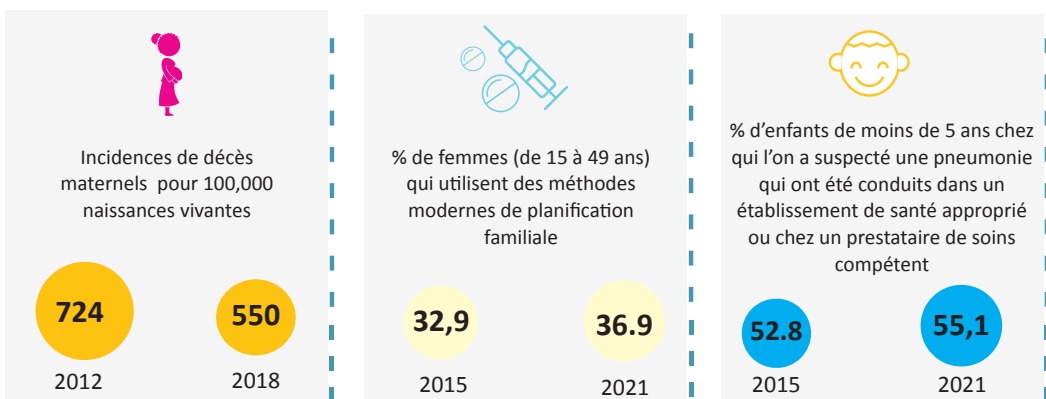
SANTÉ REPRODUCTIVE ET DE LA FAMILLE



© WHO/Alice Rwema I.

Le programme de Santé Reproductive et de la Famille vise à renforcer les interventions à haut impact pour une meilleure offre de paquet de services de santé (préventifs, curatifs, promotionnels) maternelle, néonatale, infantile, adolescent et jeune, personnes âgées et de nutrition, basées sur l'équité, la qualité et fondée sur le droit. Il met l'accent sur le maintien de la continuité des services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà, le suivi évaluation, la coordination et la collaboration avec toutes les parties prenantes.

Indicateurs de santé améliorés (2012-2021)



Source: OMS Guinée, Stratégie de Coopération avec les Pays/SCP 2016-2021 et l'Enquête Démographique de la Santé (EDS) 2012 et 2018

Principales contributions de l'OMS en Guinée

- Concernant la santé sexuelle et génésique, le genre, l'équité et les droits humains, l'OMS a contribué à la révision du document des Normes et Procédures en Santé de la Reproduction de 2016 conformément aux nouvelles directives en vigueur de l'OMS.
- Pour la santé de l'adolescent et du jeune, il s'est agi de l'élaboration et la mise en œuvre du Plan stratégique National de santé et de développement des Adolescents et des Jeunes 2021-2024.
- Au niveau de la santé du nouveau-né et de l'enfant, l'appui technique a porté sur le renforcement de capacités des agents de santé en Triage, Evaluation et Traitement d'Urgence (TETU) afin de contribuer à réduire la mortalité surtout au cours des 24 premières heures suivant l'admission.